



Forfait Opérateur

Par ChloeRsh

Bonjour ,

Ma question est la suivante . J'ai souscrit un forfait chez SFR le 29 décembre 2021 , à 49 ? par mois pendant 1 an puis 65 ? par mois la deuxième année .

Cependant je vois que le même forfait est proposé aujourd'hui sur leur site a 30? par mois pendant 12 mois puis 45 ? par mois la deuxième année .

Sont il dans leur droit de me refuser la mise à niveau du prix de mon forfait ?

En vous remerciant d'avance.

Par isernon

bonjour,

ce que vous pouvez faire, c'est de résilier votre contrat actuel et prendre le nouveau contrat plus intéressant.

salutations

Par osram

Bonjour,

Si vous n'êtes pas lié par la durée, résiliez dans les règles et ré-abonnez vous, soit chez le même soit ailleurs.

Par ChloeRsh

Merci de vos réponses , mon souci est que je suis encore engagée sinon j'aurai effectivement résilié et changer de forfait au même tarif .